



Vacances Juniors

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande d'information sur un séjour Vacances Juniors, nous avons le plaisir de vous faire parvenir un dossier complet du séjour choisi. Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir **retourner les documents nécessaires à l'inscription** listés ci-dessous avant le / / 2021 accompagnés de votre acompte. Vous conserverez les autres documents.

Formalités d'inscription

1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **fiche d'inscription** à compléter, dater et signer recto/verso
- ✓ **1 photo d'identité** du participant à coller sur la fiche d'inscription
- ✓ **fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES CARNET DE VACCINATION** (*obligatoire*)
- ✓ **attestation assurance maladie ou CMU valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie

2 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ **aide CAF Corrèze (AVEL)** : notez votre numéro d'allocataire sur la fiche d'inscription
- ✓ **autres aides** : comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, MSA ...
Pour tous les enfants corréziens, il est indispensable de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** afin que l'ODCV calcule le montant du **Bon Vacances Conseil Départemental de la Corrèze** (*au verso de la fiche d'inscription*).



3 - VOTRE ACOMPTE

- ✓ **à verser à l'inscription : 20% du prix du séjour (hors réduction) + adhésion à l'association par inscrit : 5€ corrézien / 10€ non corrézien.** *Paiements acceptés : Chèque, espèces, chèques vacances, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. Possibilité paiement échelonné après accord de l'ODCV.*
- ✓ **assurance annulation facultative** : ajoutez **3,5% du prix du séjour (hors réduction et adhésion)** à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

Avant le départ

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du centre de vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir... et le montant restant à payer avant le départ.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.



Séjour n°11 du 11/07 au 17/07/2021 (7 jours) TARIF : Max CORREZIEN : 683€* PUBLIC : 849€

Séjour n°17 du 15/08 au 22/08/2021 (8 jours) TARIF : Max CORREZIEN : 730€* PUBLIC : 918€

**Aides du Conseil Départemental de la Corrèze déduites (max 18€ par jour)*

Adhésion ODCV : 5€ corrézien / 10€ non corrézien (à régler à l'inscription)

Objectif : Un séjour d'une semaine pour partager faire le plein de sensations Alpines et profiter des espaces retrouvés après les différents confinements. Rien de tel que le cadre magnifique de la vallée du Mont Blanc pour renouer avec la liberté et se déconnecter.

Au programme

- ✓ une balade encadrée sur glacier avec crampons.
- ✓ 2 jours de randonnée avec nuit en refuge accompagnée par guide
- ✓ 1 montée en téléphérique au sommet de l'Aiguille du Midi à 3842m et expérience du « Pas dans le vide ».



- ✓ 1 montée avec le petit train rouge du Montanvers pour pénétrer à l'intérieur du glacier de la mer de glace et comprendre le problème de fonte des glaciers
- ✓ Après-midi baignade au lac de Passy
- ✓ Les animateurs proposeront également des activités ludiques et sportives (VTT, course d'orientation, ...) ainsi que des soirées animées.



Hébergement : Chalets des Aiguilles | 74400 Chamonix

Centre permanent, ouvert de décembre à octobre situé sur une propriété boisée d'un hectare, au pied des pistes des Planards, à 5mn à pieds du centre ville, et du départ de la mer de glace. Toutes les activités se font au départ du centre sans navette.

105 lits, répartis dans 3 chalets distincts, en chambres insonorisées de 2 à 4 lits, avec coin toilette complet dans chacune (lavabo, douche et WC séparé) et de nombreux rangements.



Transport : Car au départ de Malemort, Tulle, Saint Angel

Effectif : 6 participants

Repas inclus : dîner du 1^{er} jour au déjeuner à emporter du dernier jour



*** Pour tous les enfants (4 à 17 ans) résidant en Corrèze de façon permanente en 2021**

Bon Vacances du Conseil Départemental déduit

*Jusqu'à 18€/jour de réduction** (voir notice d'information)*

Séjour n°11 : TARIF CORREZIEN : 809€ - 126€* = TARIF MAX CORREZIEN : 683€

Séjour n°17 : TARIF CORREZIEN : 874€ - 144€* = TARIF MAX CORREZIEN : 730€

Le coin des bonnes affaires

15% de remise sur le 2ème séjour d'un même participant

5% de remise pour une fratrie à partir du 2ème inscrit

Remises non cumulables – Valable à La Martière ou aux Chalets des Aiguilles uniquement